

Image not found or type unknown



Quelles démarches en cas de séparation en union libre

Par **ieval**, le **07/04/2008** à **16:55**

Bonjour, Je vivais en union libre, depuis bientôt 20 ans, non déclarée cette union a pris fin récemment J'avais proposé à ma compagne, de prendre une période de réflexion et d'organiser sereinement notre séparation pour le bien être de tous, nous avons 2 enfants ensemble J'ai retrouvé toutes mes affaires dehors, j'ai donc quitté le domicile, je suis chez un ami Mon ex compagne en souffrance, refuse que je vois mes enfants pour le moment, me parle de police et de juge Afin d'éviter d'éventuelles problèmes plus tard Quelle démarche dois je suivre, déclaré mon départ en police en précisant que je n'abandonne pas mes enfants? Merci d'avance